MS109

Micromedia Limited

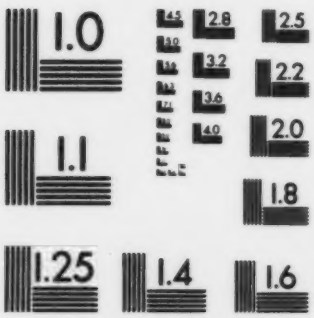

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

This statement was filmed with this document.
If the pages of the document are less clear
than this statement it is due to the poor
photographic quality of the document.

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

GRILLE D'ANALYSE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE
DESTINÉ À L'APPRENTISSAGE

de l'Enseignement religieux catholique
au primaire

(Programmes# *32-2100 et 32-2100A*)

CODE: *16-4311-27* **DATE:** *Septembre 1984*

0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

INTRODUCTION

Le présent document expose, sous une forme synthétique, les renseignements concernant le programme d'études, Enseignement religieux catholique, primaire (32-2100, francophone), (32-2100A, anglophone) ainsi que les exigences relatives au matériel didactique de base jugé nécessaire à son application. Il tient lieu de devis et de grille d'approbation dont il remplit les rôles, aussi bien celui d'informer, de guider que celui de servir de jalon pour l'évaluation. Il est ainsi structuré:

- la section 0 résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu;

- la section 1 présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit;

- la section 2 regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles, que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

0.1 CARACTÉRISTIQUE DU PROGRAMME

0.1.1 TITRE DU PROGRAMME ET CODE

Programme d'études, Primaire
Enseignement religieux catholique
Code: 32-2100
32-2100A

0.1.2 TITRE DES GUIDES

Guide pédagogique, Primaire
Enseignement religieux catholique
Premier cycle 32-2101
Deuxième cycle 32-2102 (non disponible)

0.1.3 TYPE DE PROGRAMME

Ce programme vise tous les élèves du primaire inscrits au cours d'enseignement religieux catholique, quelles que soient les caractéristiques de l'école qu'ils fréquentent: publique ou privée, pour prancophone ou anglophone, catholique ou protestante (environ 80 000 élèves francophones pour chaque âge du primaire et environ 5 000 élèves anglophones). Il décrit les apprentissages essentiels qu'on peut raisonnablement poursuivre et réaliser avec des élèves de 6-11 ans des classes ordinaires et des classes spéciales à l'intérieur d'un cadre normal d'enseignement selon le temps prescrit par le règlement du Comité catholique (environ 20 heures par module: en deça de 60 heures/année, l'atteinte des objectifs est compromise).

0.1.4 DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

- Secteur francophone:

  Au premier cycle (6, 7 et 8 ans): septembre 1986
  Au deuxième cycle (9, 10 et 11 ans): septempre 1987

- Secteur anglophone:

  Au premier cycle (6, 7 et 8 ans): septembre 1986
  Au deuxième cycle (9, 10 et 11 ans): septembre 1988

0.1.5 GRANDS AXES: BUTS ET PRINCIPES DIRECTEURS

L'enseignement religieux parce qu'il veut favoriser le développement intégral de l'élève s'inspire des trois principes directeurs suivants:

- l'être humain cherche à satisfaire ses besoins fondamentaux, de connaître, d'aimer, d'être aimé, de produire et à développer ses capacités d'émerveillement, de communion et d'engagement; il est aussi ouvert à la transcendance (être-en-devenir);

- l'être humain qui développe ses capacités découvre des valeurs individuelles et collectives et s'ouvre aux autres et à Dieu;

- l'être humain qui découvre et qui accueille la personne et le message de Jésus-Christ accroît et canalise son potentiel initial;

- l'enseignement religieux doit amener l'élève à intégrer les dimensions objective et subjective de la foi chrétienne;

- dans sa dimension objective, l'expérience chrétienne tire son origine de la personne et du message de Jésus-Christ et est transmise par une tradition toujours vivante. Elle occupe une place importante dans l'environnement religieux de l'enfant, fait de savoirs, de mots, de témoins, de rites, de symboles, de valeurs, d'histoires et de solidarités, qui constituent l'identité de la communauté chrétienne;
- dans sa dimension subjective, l'expérience chrétienne, comme toute expérience de croissance, est personnelle, intérieure, unique et non transposable. Elle est adhésion à Jésus-Christ.

En somme, l'enseignement religieux veut favoriser l'interaction des richesses de l'élève, de son environnement religieux et de la parole dynamique de la foi, et ainsi contribuer de façon spécifique à son développement intégral.

Cf. programme, p. 7 à 13

0.1.6 STRUCTURE DES OBJECTIFS

- Les principes directeurs contiennent déjà les objectifs que se donne l'enseignement religieux au primaire. On y distingue très clairement l'objectif global et les grands objectifs d'apprentissage. En effet l'enseignement veut:

DÉVELOPPER LES RESSOURCES DE L'ÉLÈVE ET L'AIDER A DÉCOUVRIR ET A ACCUEILLIR
LA PERSONNE ET LE MESSAGE DE JÉSUS-CHRIST.

Cet objectif se traduit en objectifs d'apprentissage dont certains sont de nature cognitive, d'autres de nature affective et d'autres de l'ordre des habilités d'expression.

Le programme vise simultanément des objectifs nombreux et variés. Aux deux cycles, on cherche à partir d'apprentissages différents, à développer les capacités de l'élève. Au premier cycle, l'enseignement religieux veut permettre à l'élève le développement de ses capacités d'émerveillement, de communion et d'engagement dans son expérience de foi; au deuxième cycle, le développement des capacités se poursuit en même temps que s'élargit sa vision du monde et que s'approfondit sa foi en Jésus-Christ.

0.1.7 RÉPARTITION PROPOSÉE

Au premier cycle:

- les modules 1, 2 et 3 mettent l'accent sur la capacité d'émerveillement, couvrent un minimum de 60 heures d'intervention et sont adaptés à des enfants de 6 ans;
- les modules 4, 5 et 6 mettent l'accent sur la capacité de communion, couvrent un minimum de 60 heures d'intervention, les enfants de 7 ans y seront à l'aise;

- les modules 7, 8 et 9 mettent l'accent sur la capacité d'engagement, couvrent un minimum de 60 heures d'intervention et donnent l'occasion de réaliser une synthèse de fin de cycle, (8 ans).

AU DEUXIÈME CYCLE:

- les modules 1, 2 et 3 sont bien adaptés à des enfants de 9 ans, tout en développant particulièrement la capacité de communion. Ces modules mettent l'accent sur la personne de Jésus, élément indispensable à l'approfondissement prévu au dernier cycle;

- les modules 4, 5 et 6 peuvent être proposés aux enfants de 10 ans;

- enfin les modules 7, 8, 9 et 10 comportant des éléments de synthèse sont favorables pour la fin du primaire;

Cette pondération est proposée à titre indicatif seulement. Toute proposition qui respecterait le rythme de croissance des enfants sera considérée.

Cf: Programme, p. 26 et 27 pour le premier cycle
p. 74 et 75 pour le deuxième cycle.

0.2 CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE ET DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE

0.2.1 NOMBRE D'ÉLÈVES VISÉS

Élèves du primaire, francophones et anglophones inscrits en enseignement religieux catholique:

- En 1984-1985, environ 95% de la clientèle est inscrite à l'enseignement religieux catholique:

  - pour chaque année du primaire:

    - secteur public: francophones: environ 68 000
      anglophones : environ 5 000

    - secteur privé: francophones: environ 1 000
      anglophones : données non disponibles

- Le nombre d'enseignants au primaire est estimé à environ 20 000, soit environ 3 000 pour chacune des classes.

0.2.2 ÂGE, CARACTÉRISTIQUE:

Élèves de 6 à 11 ans des classes ordinaires et des classes spéciales.

L'enfant se pose très tôt des interrogations sur la vie, la mort, l'amour, le temps, le bonheur et la religion constitue un secteur significatif de l'expérience humaine. Plus l'enfant grandit, plus la conscience qu'il a de lui-même, des autres et du monde s'élargit et plus ses interrogations s'affinent et se précisent. Ses interrogations sont aussi des capacités à accéder aux significations que la religion propose. L'enseignement religieux, au primaire, spécifie ses objectifs de croissance, selon les capacités d'émerveillement, de communion et d'engagement qui semblent le plus immédiatement reliées à la psychologie des 6-11 ans.

La capacité d'émerveillement concerne la tendance caractéristique de l'enfance à l'admiration et à l'étonnement pour quelque chose d'inattendu.

La capacité de communion exprime la possibilité grandissante de l'enfant à sortir de lui-même pour entrer en relation avec les autres.

La capacité d'engagement réfère aux possibilités créatrices de l'enfant, qu'il exerce de multiples manières et dans lesquelles il éprouve sa liberté.

- A 6 ans:

«L'enfant est attiré par deux pôles, essayant en même temps de se découvrir et de découvrir son nouveau milieu.» (Gesell, page 6) C'est l'âge de l'exploration, des questions. L'enfant cherche à comprendre, manipuler et maîtriser son environnement. Il explore le monde avec intérêt et aspire à devenir grand. Son mode de connaissance passe par la vie et l'expérience. (Osterrith, page 174) *«Il a un sens du mystérieux et du mystique. La curiosité de l'enfant est à son plus fort concernant la mort et la vie après la mort.» (Louise Champagne, p. 15 et Gesell, p. 454).* Les traits caractéristiques de l'enfant de cet âge, montrent une disposition à l'émerveillement.

- A 7 ans:

A partir de cet âge *«la société des pairs prend au moins autant d'importance que la famille... le souci majeur de l'enfant est de retrouver constamment ses copains, de rivaliser avec eux, de s'affirmer parmi eux... C'est au sein du groupe que l'égocentrisme subit ses plus cuisantes défaites et ses plus grandes satisfactions. La réciprocité des points de vue, la coopération, les sentiments altruistes vont trouver un terrain favorable à leur éclosion;» (Osterrith, p. 175) «cependant, l'indépendance n'est pas encore assez forte pour de véritables jeux d'équipe.» (Gesell, p. 130).* On constate à ce stade une ouverture à la communion.

- A 8 ans:

L'enfant de cet âge *«aime l'entraide, le secours mutuel; la complicité, l'entente pour la réalisation des mêmes buts, les échanges matériels, le donnant-donnant, ...» «le partage des mêmes prouesses, des mêmes joies, des mêmes difficultés, créant à la foi la solidarité et la valorisation réciproques.» (Osterrith, p. 185)*

«Il est davantage capable de donner. Il montre plus d'initiative et de spontanéité.» (Gesell, p. 6) «Il entreprend avec un réel intérêt certaines tâches nouvelles que lui imposent certaines responsabilités» à l'intérieur de projets simples.(Gesell, p. 6, 179, 373)

- A 9 ans:

L'enfant de cet âge a acquis un plus grand sens du groupe. *«Le groupe a une consistance et une stabilité qu'il n'avait pas jusqu'alors. Au sein de ce groupe, l'enfant a sa place, sa fonction, son statut et il vit des aventures satisfaisant autant son besoin d'action que d'affirmation de soi.» (Osterrith, p. 212)* Il est fier d'appartenir à la bande, d'en partager les secrets. (Osterrith, p. 212). Le sentiment du «nous» l'emporte graduellement sur celui du «moi». A l'intérieur des solidarités, les antagonismes se soldent le plus souvent par des réconciliations après lesquelles on admet davantage les positions de l'adversaire. (Osterrith, p. 232) L'enfant sait évaluer ce qu'apportent les autres. En effet *«les jugements de valeur nuancés prennent forme et non plus la simple acception de ce que font les autres.» (Gesell, p. 371)* Cette capacité de communion est une importante caractéristique de cet âge.

- A 10 ans:

A cet âge, l'émerveillement a souvent la couleur de l'étonnement: il est marqué de la curiosité intellectuelle grandissante de l'enfant, de son culte du héros, (Osterrith, p. 213, 215) *«de sa passion pour les collections, de son sentiment plutôt vaste de la terre, des points cardinaux, des longitudes et des latitudes. Il est mieux orienté en ce qui concerne le temps historique et se découvre une nouvelle passion pour les biographies, les récits et les cartes.» (Gesell, p. 15, 448, 450, 451)*

- A 11 ans:

A cet âge, on constate une *«réelle sensibilité morale chez l'enfant, d'incontestables efforts dans le sens de la loyauté et de la véracité, par exemple. Des convictions morales se constituent que l'enfant peut faire siennes et auxquelles il essaie de se conformer». (Osterrith, p. 235)*

«Graduellement, les règles et les lois apparaissent comme le fruit d'une décision digne de respect, parce qu'elles constituent des contraintes indispensables à la vie en groupe. Il intéresse peu à peu sa moralité... Il accède à la phase d'autonomie.» (Voies et Impasses 4, no 39)

Contrairement à la capacité d'engagement de 8 ans, la capacité d'un engagement à la fin du primaire est liée à la possibilité de raisonner et de faire des choix éclairés.

0.2.3 PROFIL DES ENSEIGNANTS

L'enseignement religieux est habituellement dispensé par un généraliste chargé des autres enseignements. Le livre du maître devra établir clairement les liens avec le manuel de l'élève.

0.3 CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL ATTENDU

0.3.1 CONCEPTION, RÔLE ET FACTURE

- Pour le programme «Enseignement religieux catholique», un livre de l'élève (manuel) et un livre du maître (lié au livre de l'élève) constituent le MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE:

  - le manuel de l'élève est un document complet en lui-même qui s'adresse d'abord à l'élève. Ce dernier peut facilement s'y retrouver, se l'approprier facilement. On accordera un traitement particulier aux fascicules qui s'adresseront aux élèves de 6 ans. Il doit comporter des propositions d'auto-évaluation;

  - le livre du maître sera conçu comme un instrument complet devant servir de guide d'utilisation du manuel de l'élève. Il contiendra les principaux éléments du manuel de l'élève, évitant ainsi à son utilisateur, une double consultation. Il contiendra des développements utiles à l'enseignement du programme (contenus, pistes d'évaluation, activités, ...);

  Un matériel de support pourra être offert aux conditions suivantes:

  - que le lien qui existe entre le matériel de base (manuel de l'élève et livre du maître) et le matériel de support (audio-visuel, cahier, etc.) n'oblige en aucune façon les écoles à se le procurer;

  - que de façon générale, un seul exemplaire soit considéré comme indispensable pour chaque groupe-classe.

0.3.2 CONTENU

Le matériel didactique soumis doit respecter l'orientation générale du programme (p. 7 à 14), aborder tous les objectifs obligatoires (global, généraux et terminaux) et tous les contenus qui s'y rattachent, appliquer la démarche d'apprentissage retenue dans le programme (p. 15) et être adapté aux clientèles visées.

0.3.3 APPROBATION

En plus des approbations habituelles déjà indiquées dans le devis général, les éléments du matériel devront avoir reçu l'approbation de l'Assemblée des évêques du Québec.

1. INSTRUCTIONS GĒNĒRALES

1.1 IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

L'évaluateur complète la fiche descriptive "A" du fichier d'analyse. Il ne procède à l'analyse que si tous les éléments prescrits du matériel par le devis sont à sa disposition.

Ces éléments sont: pour chaque classe du primaire, un manuel de l'élève et un livre du maître. Si un matériel-classe est produit, le lien qui existe entre le manuel et ce matériel (audio-visuel, cahier, ...) n'oblige en aucune façon les écoles à se le procurer; de façon générale, un seul exemplaire de ce matériel est considéré comme nécessaire pour chaque groupe-classe.

1.2 MODE D'ANALYSE ET SYNTHÈSE

1.2.1 ÉCHANTILLON

L'évaluateur détermine l'échantillon d'analyse qui doit représenter, en nombre de pages, au moins trente pourcent (30%) de chacun des éléments du matériel et être réparti équitablement entre le début et la fin. Il précise, sous la rubrique appropriée de la fiche descriptive "A", les différentes parties comprises dans cet échantillon (unités, leçons, chapitres, modules, thèmes...) et justifie, le cas échéant, le choix de la modalité d'échantillonnage retenue.

1.2.2 OBSERVATION ET JUGEMENT

L'évaluateur observe l'échantillon retenu sous l'angle des quatorze critères intermédiaires, chacun pris isolément. Sauf indication contraire, il se borne à une observation globale en tenant compte simultanément de tous les indices qui en précisent, pour la discipline donnée, le sens et la portée. Il vérifie, à cette fin, si les composantes* proposées à titre de pistes d'observation possèdent les caractéristiques attendues. Suite à cette observation, il porte un jugement global sur le matériel quant au critère en cause. Il reporte ce jugement sur l'échelle à quatre (4) paliers de la fiche d'analyse "B". Il justifie, le cas échéant, ce jugement, en indiquant, sous la rubrique appropriée de la même fiche "B", les références précises à toutes les lacunes notables. Dans chacun des cas où de telles lacunes ont été décelées, l'évaluateur précise, sous la rubrique "Recommandations", la nature et l'ampleur des corrections ou des modifications à effectuer.

1.2.3 SYNTHÈSE**

L'évaluateur reporte les scores attribués au matériel pour chacun des quatorze (14) critères intermédiaires dans les cases appropriées de la fiche-synthèse "C". Puis, il effectue la somme des scores bruts des critères intermédiaires relatifs à chacun des quatre (4) critères généraux de façon à obtenir leur score total. L'évaluateur fixe, selon le score total obtenu pour chacun d'eux, la cote des quatre (4) critères généraux. Si l'ensemble de ces cotes (quatre lettres) donne lieu à un pattern jugé positif, le matériel est approuvé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification faites sont facultatives. Si, par contre, le pattern obtenu est jugé négatif,

---

* Cf. Annexe A: Tableau des principales composantes...
** Cf. Annexe B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

le matériel est refusé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification sont obligatoires, du moins celles que l'évaluateur identifie de façon précise. L'éditeur doit, s'il désire que le matériel en question soit approuvé, présenter une nouvelle version de celui-ci qui tient compte de l'ensemble des dites recommandations jugées essentielles.

Enfin, l'évaluateur résume, à l'aide de la fiche-synthèse "D", les commentaires et les recommandations qu'il a formulés à propos de chacun des critères intermédiaires. La synthèse des commentaires doit éclairer l'ensemble des jugements rendus et les justifier de façon adéquate. La synthèse des recommandations doit faire le point sur l'ensemble des modifications et des corrections à apporter.

FICHE DESCRIPTIVE "A"

1. IDENTIFICATION

No du dossier ☐

TITRE DU MATÉRIEL _____

AUTEUR(S) _____

ILLUSTRATEUR(S) _____

DESTINATAIRE (classe, cycle ou ordre d'enseignement) _____

ÉDITEUR _____

LIEU ET ANNÉE D'ÉDITION _____

Le matériel soumis comprend les éléments suivants:

		Remarques
• Manuel(s)	☐	_____
• Livre(s) du maître	☐	_____
• Cahier(s) d'activités	☐	_____
• Matériel-classe (Préciser lequel) _____ _____	☐	_____

Ces éléments sont ceux prescrits ou recommandés par le devis:

OUI ☐ NON ☐

Dans la négative, préciser quel est l'élément qui manque ou qui s'ajoute.

_____

2. ÉCHANTILLON

L'échantillon retenu comprend:

_____
_____
_____
_____
_____

Il a été déterminé de la façon suivante:

_____
_____
_____
_____
_____

2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE

2.1 PREMIER CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel respecte les orientations pédagogiques et didactiques du programme, telles qu'elles sont décrites dans les principes directeurs ou exprimées dans les objectifs généraux, terminaux.

COMMENTAIRE: Les orientations du programme *Enseignement religieux catholique au primaire* (# *32-2100 et 2100A* sont:

- RÉFÉRENCE À UNE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE

Le matériel doit proposer une démarche qui s'articule autour de trois opérations liées entre elles: l'observation (phase de motivation), l'expérimentation (phase d'acquisition) et la réaction (phase de performance). Cette démarche favorise des apprentissages aux niveaux cognitif (savoir), affectif (savoir-être) et habiletés d'expression (savoir-faire). Elle doit être centrée sur une participation active de l'élève et lui permettre d'apprendre de façon de plus en plus autonome.

- RÉFÉRENCE AU DÉVELOPPEMENT DES HABILETÉS ET DES ATTITUDES

Le matériel favorise ou permet une pratique centrée sur le développement de l'élève. Pour cela, le matériel prend en compte des capacités, particulièrement l'émerveillement, la communion et l'engagement, des habiletés, des attitudes, c'est-à-dire tout ce qui concerne le domaine affectif (valeurs, sentiments, convictions).

L'objectif global de l'enseignement religieux se traduit en objectifs dont certains sont de nature cognitive, d'autres de nature affective et d'autres de l'ordre des habiletés d'expression. C'est l'interrelation dynamique des connaissances, des attitudes et des habiletés qui produira l'accroissement des ressources spirituelles, religieuses et morales dans l'expérience de la foi.

- RÉFÉRENCE AU VÉCU ET À L'ENVIRONNEMENT

Le matériel place l'élève dans un contexte d'expérimentation et de découverte, cette démarche doit être bien ancrée dans son expérience; aussi les situations, les activités et les exemples doivent-ils se référer à des univers, à des phénomènes et à des objets réputés connus par la majorité des élèves visés par le programme d'études, selon leur âge et leur développement intellectuel, psychologique et socio-culturel.

- RÉFÉRENCE À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le matériel doit proposer des moyens en vue d'une évaluation formative intégrée au processus d'enseignement et d'apprentissage. Ces moyens permettront de vérifier non seulement l'acquisition des connaissances mais aussi le développement des habiletés et des attitudes. Ces moyens d'évaluation seront congruents avec les objectifs.

2.1.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui fait appel à une démarche d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose à l'élève des activités d'observation, d'expérimentation et de réaction dans le cadre des objectifs du programme.*

2) *Le matériel porte une attention particulière à la présence d'activités diverses pour respecter les étapes de la démarche d'apprentissage; on doit aussi tenir compte du fait que l'élève doit travailler seul ou en groupe.*

3) *Le matériel articule les éléments de façon à permettre le réinvestissement des connaissances acquises ou en voie d'acquisition ainsi que des habiletés développées. Les moyens sont mis en oeuvre pour permettre à l'élève d'apprendre de manière de plus en plus autonome.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1) *Le matériel rattache son contenu aux objectifs pédagogiques du programme.*
i F v	(2) *Le manuel de l'élève propose des activités diverses individuelles et collectives;* (2) *Le livre du maître propose des pistes pour faciliter au maître l'animation et l'exploitation d'activités individuelles et collectives, et fournit au maître des modèles d'organisation de classe;* (1) *Le manuel de l'élève et le livre du maître proposent des projets qui intègrent des activités d'observation (motivation), d'expérimentation (acquisition) et de réaction (performance);* (3) *Le matériel propose, dans le cadre de la réalisation d'un projet, des activités, des questions... favorisant l'utilisation des connaissances et des habiletés (activités d'évaluation).*
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1.	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.2 DEUXIEME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui vise l'intégration des contenus notionnels au processus de développement des habiletés et des attitudes.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève propose des moyens nombreux et variés (documents écrits, dossiers, activités d'apprentissage) qui favorisent le développement et la pratique des diverses habiletés: observer, poser des questions, établir des relations, etc.*

2) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à développer et à utiliser les habiletés nécessaires à la réalité traitée en enseignement religieux: chant, mime, prière, dessin, etc.*

3) *Le matériel propose des moyens qui suscitent l'adoption d'aptitudes intellectuelles (ouverture, accueil, sens critique, etc.) et d'attitudes (sentiment d'appartenance, responsabilité, respect des différences...).*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(2) *Le manuel de l'élève contient des documents écrits, brefs qui engendrent des activités à l'intérieur desquelles l'élève est amené à interroger le réel, à comparer, à faire des liens;* (3) *Le livre du maître contient des explications sur la manière de lire et d'interpréter des gravures contenues dans le manuel de l'élève.*
i F v	(4) *Le manuel de l'élève contient des mises en situation et des activités variées rattachées à des documents écrits et figurés, qui font appel aux habiletés intellectuelles tout en suscitant l'adoption d'attitudes intellectuelles et sociales.* (3) *Le matériel propose diverses activités de manière à favoriser l'expression de la compréhension des contenus traités.* (3) *Le matériel, particulièrement le livre du maître, propose des pistes de discussions, des débats, de thèmes, de réflexion.* (3) *Le livre du maître propose des moyens (questions, mises en situation, etc.) susceptibles d'amener les élèves à prendre conscience de leurs valeurs et attitudes.*
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui puise dans le vécu de l'élève et dans l'environnement de ce dernier.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens compatibles avec les goûts, les intérêts des élèves. Ces moyens amènent l'élève à prendre conscience des actes qu'il pose dans la vie de tous les jours, de manière à découvrir les aspects théoriques qui s'y rattachent.*

2) *Le matériel doit proposer une variété de situations selon deux paramètres: milieux socio-économiques, milieux socio-culturels; le matériel fait appel à la créativité (poèmes, symbole, ...).*

3) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à entrer en contact avec son milieu immédiat et à mieux le connaître.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t	(1) *Le matériel propose des textes qui mettent en scène des enfants dans divers contextes appartenant à leur âge et à leur univers.*
I ó	(3) *Le manuel de l'élève propose des dessins, des photos mettant en vedette des enfants dans différentes situations familières.*
i	(1) *Le matériel propose des activités qui font appel aux expériences des enfants, à leurs goûts, à leurs intérêts.*
F	(2) *Le livre du maître contient des suggestions de mises en situation et d'activités conçues en fonction de divers milieux et des situations adaptables à un traitement local;*
v	(1) *Le matériel contient des suggestions conçues pour mettre à contribution l'expérience religieuse de l'élève.*
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel assure une évaluation congruente avec les objectifs du programme.*

2) *Le matériel propose des moyens qui permettent à l'élève de vérifier ce qu'il maîtrise et ce qui lui cause des difficultés. Il facilite l'autoévaluation chez l'élève.*

3) *Le matériel propose des moyens qui permettent à l'enseignant de vérifier la qualité des différents types d'apprentissage réalisés par chaque élève et d'agir en conséquence pour améliorer leur compréhension.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	
i	(1-2) *Le manuel de l'élève propose au moins une activités d'auto-évaluation pour les objectifs terminaux de chaque unité (test objectif, questions ouvertes...);*
	(1-2) *Le manuel de l'élève propose, à la fin de chaque module, une série de questions qui permettent à l'élève de faire une synthèse des éléments notionnels obligatoires et de mémoriser l'essentiel des connaissances à acquérir;*
F	(1-2) *Le livre du maître propose quelques activités d'évaluation pour les objectifs terminaux de chaque unité.*
	(1-2) *Le livre du maître propose un examen-synthèse à la fin de chaque module.*
	(1-2) *Le livre du maître propose un examen-synthèse pour un groupe de modules (1, 2 et 3), 3, 4 et 5), 7, 8 et 9), etc.*
v	(1-2) *Le livre du maître fournit des corrigés aux activités d'évaluation.*
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	4

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2 DEUXIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel aborde la majeure partie des objectifs et des contenus prescrits ou préconisés par le programme.

COMMENTAIRE: Les objectifs et les contenus notionnels du programme *Enseignement religieux catholique, primaire* (# 32-2100 et 32-2100A) sont les suivants:

- PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES OBJECTIFS

Le matériel doit traiter tous les objectifs généraux et terminaux contenus dans le programme.

Le livre du maître doit véhiculer l'esprit du programme en en respectant les objectifs. Il les explicite à partir des commentaires relatifs aux objectifs et aux contenus.

Il faut rappeler qu'une même situation éducative peut poursuivre plus d'un objectif (cognitif, affectif).

- PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES CONTENUS NOTIONNELS

Le matériel doit contenir les informations, les documents nécessaires à l'atteinte des objectifs obligatoires.

Ces contenus spécifiques se retrouvent dans les objectifs terminaux du programme. Le matériel doit concilier l'information et la formation.

- ARTICULATION, PROGRESSION DES OBJECTIFS ET DES CONTENUS

Le matériel tient compte de l'importance relative des objectifs. Le matériel respecte la logique d'organisation des objectifs obligatoires du programme. Il y a un souci de continuité tant à l'intérieur d'une unité qu'entre l'ensemble des unités d'un même module.

- EXACTITUDE, ACTUALITÉ, OBJECTIVITÉ DES CONTENUS NOTIONNELS

Le matériel doit présenter des contenus compatibles avec la pensée de l'Eglise. Le Comité épiscopal de l'éducation de l'Assemblée des Evêques du Québec dispose de critères relatifs aux contenus proposés en enseignement religieux. Le vocabulaire utilisé est juste, exact, précis.

2.2.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'atteindre la majeure partie des objectifs obligatoires du programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel présente, de façon explicite, tous les objectifs obligatoires, généraux et terminaux.*

2) *Pour chaque groupe d'objectifs (cognitifs ↔ affectifs) le matériel propose un nombre et une variété suffisante de textes, d'illustrations et d'activités.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1) *Le livre du maître identifie clairement tous les objectifs généraux et terminaux du programme.*
i F v	(2) *Le manuel de l'élève propose des activités pour chacun des objectifs terminaux.* (2) *Le manuel de l'élève propose une variété d'activités à l'élève: textes bibliques, discussions, résolutions de situations-problèmes, applications pratiques, débats, recherches, cueillettes d'information dans les journaux, revues, enquêtes, etc.*
d I g	(1) *Le manuel de l'élève indique clairement dans la table des matières un espace approprié au traitement des objectifs obligatoires.* (2) *Le livre du maître contient des indications (regroupées à l'intérieur d'un tableau-synthèse) qui permettent d'identifier les contenus du manuel (texte biblique, activités, documents, etc.) mis en oeuvre pour l'atteinte de l'un ou l'autre des objectifs de chaque module.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs _____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'aborder la majeure partie des contenus notionnels jugés nécessaires pour atteindre les objectifs visés.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel contient une quantité suffisante d'activités portant sur tous les contenus rattachés aux objectifs des différents modules du programme. Le manuel est conçu et structuré de manière à générer des activités d'apprentissage.*

2) *Le matériel fait appel à plusieurs champs de connaissances ou de secteurs d'activités.*

3) *Le matériel contient une quantité suffisante de documents figurés de types divers, faisant référence au Nouveau Testament et adaptés à l'âge de l'élève. Des activités sont proposées dans le matériel en rapport avec les documents cités plus haut.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ô	(1) Le matériel développe les contenus de façon congruente avec l'importance relative de chaque module. (2) Le manuel de l'élève propose des textes et des documents qui s'intègrent naturellement dans une démarche d'apprentissage. (3) Le matériel propose des tableaux et des résumés. (3) Le manuel de l'élève contient des illustrations (photos, dessins, reproductions) qui satisfont aux conditions énumérées ci-dessus.
i F v	(1) Le matériel propose des activités d'apprentissage conçues en relation avec les textes et les documents proposés. (1) Le matériel suggère des mises en situation et des activités qui favorisent l'intégration des contenus à la démarche d'apprentissage. (2) Le matériel propose des activités se référant à d'autres champs d'études du primaire.
d I g	(1) La table des matières, l'index historique et la bibliographie favorisent le lien entre l'information et la formation.

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

_____

soûs l'angle des indices relatifs

_____

_____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		*SATISFAISANT*	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

2.2.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui reflètent la progression des apprentissages telle qu'elle est préconisée par le programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel met en relief la structure du programme. L'ordre de présentation des modules peut être différent de celui du programme. Toutefois, la structuration des unités d'apprentissage à l'intérieur des modules et l'enchaînement des modules doivent respecter le développement et amener l'élève à s'ouvrir d'une manière cohérente et progressive à une réalité de plus en plus large, en s'appuyant d'abord sur celle de son vécu et de son milieu immédiat.*

2) *Le matériel est conçu de manière à amener l'élève à aborder graduellement des questions, des problèmes et des phénomènes plus complexes.*

3) *Le matériel accorde, de façon évidente (espace occupé, quantité de moyens déployés), à chacun des modules une importance semblable à celle que leur accorde le programme aux pages 26 et 74.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(3) *Le matériel reflète l'importance des modules par la quantité d'éléments d'information dans le texte de base et la quantité de documents écrits.* (1) *Le manuel de l'élève, par les textes de base et les documents écrits, amène progressivement l'élève à prendre connaissance d'une réalité plus large que celle de son environnement immédiat.*
i F v	(2) *Le manuel de l'élève, dans ses éléments, (texte de base, activités, mises en situation, questions, etc.) permet à l'élève de progresser à partir de concepts simples et d'exemples concrets tirés de son expérience chrétienne.* (3) *Le matériel propose la quantité d'activités et de mises en situation selon l'importance des modules: (60 heures minimum / année).* (2) *Le manuel de l'élève contient certaines mises en situation globalisantes qui permettent d'intégrer des notions rattachées à divers objectifs (d'un même module ou de modules différents) et de faire appel à des connaissances, à des habiletés acquises en cours d'apprentissage.*
d I g	(1) *Le livre du maître contient des explications et des indications (regroupées dans un tableau ou sous une autre forme) qui explicitent et justifient la structure du manuel de l'élève (ordre de présentation des modules; articulation des unités d'apprentissage à l'intérieur des modules; etc.).* (3) *Le manuel de l'élève par sa table des matières reflète l'importance des modules et présente la structuration de ces derniers en fonction de la progression spécifiée dans l'indice 1).*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des contenus actuels, exacts et objectifs.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des contenus compatibles aux orientations définies par l'Assemblée des évêques du Québec.*

2) *Les informations, les explications, les termes véhiculés dans le matériel sont exacts et objectifs.*

3) *Le matériel propose des textes dont le vocabulaire est juste. La présentation des textes, des gravures et des tableaux sont cohérents entre eux.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1) *Le matériel, dans le traitement des textes et des documents proposés,* (2) *s'inspire des commentaires du programme et du guide pédagogique.* (3) *Le matériel traite de l'information de manière exacte et objective.* (1) *Le matériel propose des illustrations de toutes sortes qui respectent les conditions spécifiées ci-dessus en rapport avec les textes et les documents.*
i F v	(1) *Le matériel propose des contenus, des mises en situation et des acti-* (2) *vités compatibles aux orientations définies par l'Assemblée des évêques du Québec.*
d I d	(2) *Le manuel de l'élève et le livre du maître proposent, à l'intérieur de chaque module, une bibliographie qui puise, entre autres, dans la bibliographie suggérée par le programme et par les guides pédagogiques afférents au programme.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	4

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3 TROISIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adapté aux conditions de la pratique scolaire.

COMMENTAIRE: Les indications du programme *Enseignement religieux catholique au primaire (# 32-2100 et 32-2100 A)*, en ce qui concerne les conditions de la pratique scolaire, se résument comme suit:

- CONDITIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET RÈGLES

  Le matériel respecte le temps d'enseignement prescrit par le règlement du Comité catholique.

- CONDITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES

  Le matériel propose des moyens qui peuvent être exploités aisément dans le cadre des ressources disponibles dans les établissements scolaires.

- CONDITIONS RELATIVES À LA RELATION ÉLÈVES-MAÎTRES

  Le matériel tient compte du rôle de l'enseignement et du contexte général de la pratique de l'enseignement. Il doit tenir compte également du développement général des enfants de 6 à 11 ans.

2.3.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel tient compte de certains éléments de politique ou de certaines règles qui conditionnent la pratique scolaire.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose un ensemble de moyens réalisables dans les limites de temps d'enseignement prescrit. Ces moyens sont ceux nécessaires à l'atteinte des objectifs obligatoires selon l'importance relative au contenu traité.*

2) *Le matériel peut proposer certains thèmes, certaines activités se rapportant à la vie scolaire et au temps liturgique.*

3) *Le matériel respecte les règles de l'évaluation préconisées par le ministère de l'Education du Québec.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1) *Le manuel de l'élève comporte une quantité d'informations et de documents écrits qui conviennent à un cours d'au moins 60 heures/année.*
i F v	(1) *Le matériel propose des activités réalisables dans un temps cohérent avec l'importance relative attribuée dans le programme.* (1) *Le matériel propose des activités réalisables à l'intérieur du temps prescrit par le règlement du Comité catholique.* (2) *Le matériel comporte certaines mises en situation, certaines activités, certaines consignes, certaines questions qui facilitent l'adaptation à la vie scolaire.* (3) *Le matériel propose des activités d'évaluation formative rattachées à tous les objectifs obligatoires.*
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3.2 DEUXIEME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte des ressources physiques et financières des établissements scolaires ainsi que des modalités courantes d'utilisation de ces ressources.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel fait des références explicites à des documents (Bible, gravures, affiches, cartes, ensembles de documents) qui, compatibles avec les orientations du programme, sont généralement disponibles dans les classes.*

2) *Le matériel propose des moyens (mises en situation, activités) compatibles avec les ressources (équipement des classes) et les pratiques courantes.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	
i F v	(1) *Le matériel propose des moyens (mises en situation, activités, projets)* (2) *facilement réalisables dans le cadre des ressources et des pratiques courantes: répartition du temps, modes d'organisation de la classe.*
d I g	(1) *Le matériel-classe auquel le matériel se réfère doit être compatible* (2) *avec les orientations du programme de même qu'avec la démarche d'apprentissage et doit être habituellement disponible dans les classes.*

FICHE D'ANALYSE "B" 33

C.G.	3	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte du rôle de l'enseignant, en vue de faciliter l'acte pédagogique.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le livre du maître véhicule et situe les orientations et les objectifs du programme, notamment en proposant des jalons de planification (buts poursuivis, préparation nécessaire); en suggérant des mises en situation et des activités ainsi que des pistes d'exploitation de ces dernières en regard des habiletés et des attitudes à développer; en ajoutant, à celles du manuel des informations adéquatement contextualisées.*

2) *Le livre du maître justifie et explicite la démarche d'apprentissage; il incite à l'innovation: utilisation des ressources du milieu, modes particuliers d'organisation de la classe, techniques de travail, collaboration avec l'animation pastorale, etc.*

3) *Le manuel est manifestement adapté, en ce qui concerne la lisibilité, à des élèves de 6 à 11 ans: phrases courtes, consignes brèves et claires, style vivant, etc. Il favorise une lecture et un traitement autonome des informations et des activités.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I b	(3) *Le manuel de l'élève propose des textes lisibles et adaptés à des élèves de 6 à 11 ans; ils sont rédigés dans un style vivant qui suscite l'intérêt, qui questionne l'élève de 6 ans, 7 ans, 8 ans, 9 ans, 10 ans ou 11 ans.* (1) *Le livre du maître présente, en introduction, les orientations du programme.*
i F v	(1) *Le livre du maître fournit des indications méthodologiques, des suggestions de mises en situation et d'activités, etc., de nature à faciliter l'acte d'enseignement et l'acte pédagogique, de susciter l'apprentissage.* (2) *Le livre du maître suggère des moyens suffisant à instrumenter adéquatement l'enseignement en ce qui a trait à l'exploitation pédagogique du vécu et du milieu des élèves.* (1) *Le livre du maître propose des activités qui permettent des rythmes d'apprentissage différents qui sont adaptables à un traitement local (régionalisation).*
d I g	(2) *Le livre du maître, dans sa bibliographie, mentionne des titres de livres et d'articles (de revues ou d'une autre provenance) qui sont facilement disponibles et qui instrumentent adéquatement l'enseignant en rapport avec le contenu des modules et avec l'approche choisie par l'auteur du manuel de l'élève.* (3) *Le manuel de l'élève définit, de manière concrète, les termes spécialisés et techniques, de même que les mots susceptibles d'engendrer des difficultés de compréhension.* (1) *Le livre du maître fournit des indications et des explications qui spécifient les liens qui peuvent être établis entre les éléments de contenu de chaque module traité dans le manuel de l'élève.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

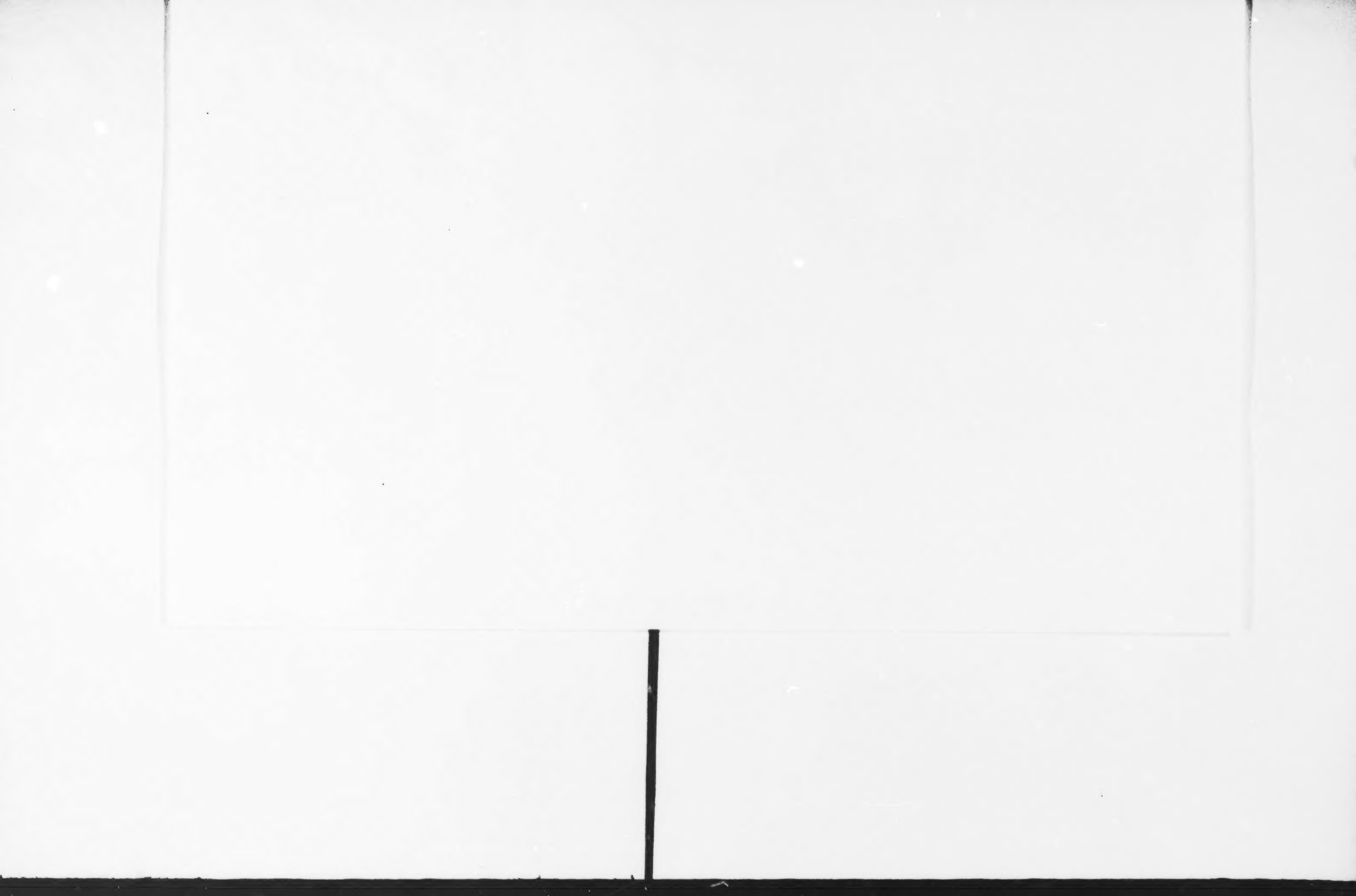

2.4 QUATRIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adéquat sur le plan de la forme.

COMMENTAIRE: Les indications du programme *Enseignement religieux catholique* (# 32-2100 et 32-2100 A), en ce qui concerne la présentation du matériel, se résument comme suit:

- FACTURE DU MATÉRIEL

Le matériel doit être de qualité suffisante pour assurer sa résistance. Le livre du maître devrait être présenté comme un ensemble de feuilles mobiles, 21 cm X 29 cm, 3 trois. Cette forme est privilégiée pour les nombreuses qualités pédagogiques et économiques qu'elle comporte.

- MISE EN PAGE DU MATÉRIEL

Le matériel a une mise en pages dont l'impact visuel correspond à l'importance des textes et des illustrations; cette mise en page doit être soignée et favoriser la lisibilité.

Les illustrations doivent être pertinentes et disposées de façon cohérente par rapport au texte.

Une table des matières suffisamment détaillée, une bibliographie significative doivent faire partie du matériel pour faciliter le repérage, la lisibilité. Le matériel-classe doit respecter les prescriptions relatives au manuel, s'il se compose d'éléments sonores et visuels, ces éléments devront être de qualité (affiches, cartes, gravures).

- COMPOSITION ET IMPRESSION DU MATÉRIEL

La dimension, le style des caractères typographiques doivent tenir compte des lecteurs et favoriser la lisibilité.

Les illustrations doivent être adéquatement imprimées (netteté, clarté de l'image et précision).

2.4.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La facture du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel est doté d'un type de reliure qui en assure la durabilité.*

2) *Le matériel est imprimé sur un papier d'une épaisseur et d'une opécité suffisantes.*

3) *Le livre du maître n'est pas relié. Il se présente sous forme de feuilles mobiles, 21 X 29 cm, trouées, pour être insérées dans un cartable.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	
i F v	
d I g	(1) *Le manuel de l'élève comporte une reliure rigide; cousue, collée.* (2) *Le manuel de l'élève a une couverture et une épine qui identifient le titre du programme.* (3) *Le livre du maître inclut les principaux éléments du manuel de l'élève ainsi que les corrigés des exercices que contient ce dernier.* (3) *Le livre du maître se présente sous la forme d'un ensemble de feuilles mobiles, 21 cm X 29 cm, 3 trous, reliées entre elles de façon temporaire (brochées).*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La mise en page du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel a une mise en page soignée: la disposition des blocs écrits et des blocs figurés fait ressortir l'importance de chacun; les illustrations sont disposées de manière à éclairer ou à renforcer le sens véhiculé par le texte.*

2) *Le matériel comporte une table des matières suffisamment détaillés, une bibliographie significative liée aux thèmes des modules ainsi qu'aux objectifs intermédiaires et terminaux. Ces blocs sont graphiquement conçus pour faciliter la lisibilité, le repérage, la recherche.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ô	(1) *Le manuel de l'élève utilise différents types de textes écrits (exposés, paroles bibliques, documents, résumés, tableaux, etc.).* (1) *Le manuel de l'élève dispose les illustrations de façon à éclairer le texte, à le renforcer. Ces dernières sont significatives et attrayantes.* (1) *Le manuel de l'élève fait ressortir l'importance relative des blocs figurés et écrits.* (1) *Le matériel puise, pour ses illustrations, au patrimoine culturel et religieux du Québec.* (1) *Le matériel sait exploiter le symbole.*
i F v	
d I g	(2) *Le livre du maître contient une bibliographie sélective sur les contenus et l'approche de l'auteur en rapport avec chaque module.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

_____

sous l'angle des indices relatifs

_____

_____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		*SATISFAISANT*	
1	*2*	*3*	*4*
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La composition et l'impression du matériel sont adéquates.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève est composé dans un type et un corps de caractère adapté à des lecteurs de 6 ans, 7 ans, 8 ans, 9 ans, 10 ans ou 11 ans; l'interlignage est adéquat à ces âges respectifs.*

2) *Si le matériel contient des illustrations (bandes dessinées, caricatures, photographies, paroles bibliques, celles-ci sont adéquatement imprimées: contraste des tons, rendu et réalisme adéquats des couleurs, netteté de la définition (tramé), précision des détails, s'il y a lieu.*

3) *Le manuel de l'élève met en évidence les activités d'apprentissage et les activités d'évaluation qu'il suggère.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1) *Le manuel de l'élève est composé dans un caractère adéquat: 14 à 16 points pour le 1er cycle, 10 à 12 pour le 2e cycle.* (1) *Le manuel de l'élève respecte un interlignage adéquat (on préconise une valeur de 2 points).* (2) *Le manuel de l'élève propose des illustrations qui possèdent les caractéristiques énumérées ci-dessus.*
i F v	
d I g	(3) *Le manuel de l'élève met en évidence toute activité d'apprentissage par un même procédé typographique et par l'utilisation d'une même couleur.* (3) *Le manuel de l'élève met en évidence toute activité d'évaluation par un même procédé typographique et par l'utilisation d'une même couleur.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G. 4 | C.I. 3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

FICHE-SYNTHÈSE "C"

C.G.1 Conformité aux orientations du programme	C.1.1 Fait appel à une démarche d'apprentissage. C.1.2 Favorise l'intégration des contenus notionnels dans le processus de développement des habiletés. C.1.3 Est axé sur le vécu et l'environnement des écoliers et des élèves. C.1.4 Intègre l'évaluation dans le processus d'apprentissage.
C.G.2 Présence et traitement des objectifs et des contenus notionnels	C.1.1 Aborde l'ensemble des objectifs obligatoires. C.1.2 Véhicule l'ensemble des contenus notionnels nécessaires. C.1.3 Propose une progression qui reflète celle du programme. C.1.4 Propose des contenus actuels, exacts et objectifs.
C.G.3 Adaptation aux conditions de la pratique	C.1.1 Tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire. C.1.2 Tient compte des ressources physiques et financières du milieu. C.1.3 Favorise la relation pédagogique.
C.G.4 Adéquation formelle	C.1.1 A une facture adéquate. C.1.2 A une mise en page adéquate. C.1.3 Est composé et imprimé de façon adéquate.

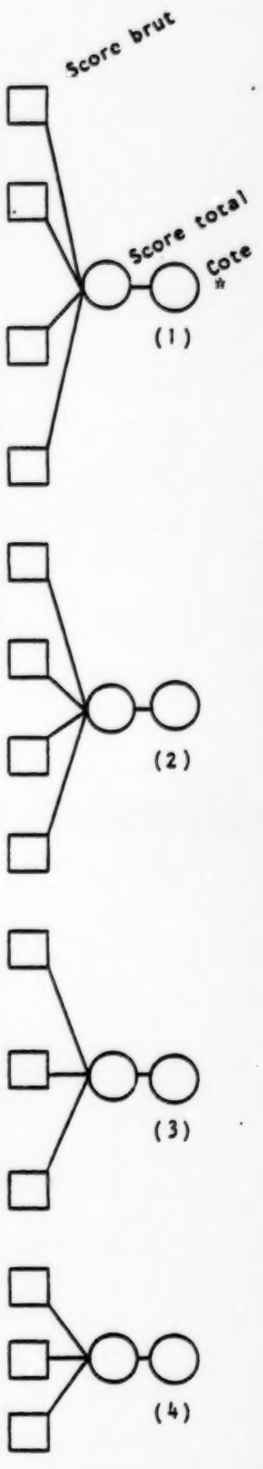

(1) (2) (3) (4)

VERDICT: PATTERN OBTENU* _____

- Le pattern obtenu est positif ☐
  négatif ☐
- Le matériel est donc approuvé ☐
  rejeté ☐

* Cf. l'Annexe B : Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

FICHE-SYNTHÈSE "D"

SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES (APPRÉCIATION GLOBALE):

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS:

ANNEXE A

TABLEAU DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU MATÉRIEL DIDACTIQUE: AIDE-MÉMOIRE

Par composante, on entend toute partie d'une unité (chapitre, leçon) qu'il est possible d'isoler parce qu'elle a une fonction déterminée. Ainsi définie, une composante est assez facilement repérable tant par ses caractéristiques fonctionnelles que formelles.

COMPOSANTES	
FONCTIONS — TYPES	FORMES
INFORMATIVE — Textuel	• Tout exposé en texte suivi à caractère soit descriptif, soit narratif, soit argumentatif; tout texte, original ou emprunté, qui est à la base d'un apprentissage (texte de lecture) ou qui lui sert de complément (texte d'appoint, document); tout tableau, résumé...
INFORMATIVE — Figuratif	• Toute représentation, photo, dessin, croquis, graphique, schéma... qui illustre l'information véhiculée par un texte ou ajoute à cette information.
FORMATIVE — Incitatif	• Toute consigne, procédure, démarche qui incite l'élève à une action qui déborde le cadre de l'ouvrage même: jeu de rôle, recherche en bibliothèque, expérience de laboratoire...; cette incitation peut être de l'ordre de l'observation, de la manipulation, de l'analyse ou de la synthèse.
FORMATIVE — Vérificatif	• Toute question ou tout problème destiné à permettre à l'élève de vérifier l'application d'une loi, d'un principe, d'une règle ou d'évaluer l'état de ses connaissances.
INSTRUMENTALE — Désignatif	• Tout bloc qui sert à faciliter le repérage des informations, à préciser ou à compléter ces dernières: table des matières, index, bibliographie, glossaire...
INSTRUMENTALE — Graphique	• Tout procédé graphique, "blanc", titre, couleur, symbole, souligné... qui sert à indiquer les liens entre les informations.

ANNEXE B

PROCÉDURE POUR COMPLÉTER LA FICHE-SYNTHÈSE "C"

1) L'évaluateur reporte les scores attribués pour chacun des critères intermédiaires dans les cases "scores bruts" de la fiche-synthèse "C". Il fait la somme de ces scores pour obtenir le score total de chacun des critères généraux.

2) Pour déterminer, à partir de leur score total, la cote de chacun des quatre (4) critères généraux, l'évaluateur s'appuie sur le barème suivant:

COTE A: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 14;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 11;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 7.

COTE B: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 10;*
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;*
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 5.*

COTE C: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 6;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 4.

COTE D: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total est inférieur à 8;
- 3 entrées, le score total est inférieur à 6;
- 2 entrées, le score total est inférieur à 4.

3) L'évaluateur rend le verdict final à partir des quatre (4) cotes obtenues. Placées les unes à la suite des autres en commençant par le haut, c'est-à-dire par celle qui a trait à l'orientation générale du programme, elles forment un pattern. Les trente-six (36) patterns suivants donnent lieu à un verdict d'approbation.

A A A A	B A B A	A A C A	B A C A
A A A B	B B A A	A A C B	B A B C
A A B A	A B B B	A A C C	B A C B
A B A A	B A B B	A B A C	B A C C
B A A A	B B A B	A B B C	B B A C
A A B B	B B B A	A B B C	B B C A
A B A B	B B B B	A B C B	B B B C
A B B A	A A A C	A B C C	B B C B
B A A B	A A B C	B A A C	B B C C

Tous les autres donnent évidemment lieu à un verdict de refus.

---

* Toutefois, si l'un des scores bruts est 1, la cote est ramenée à C.

ANNEXE C

LISTE DES CRITÈRES GÉNÉRAUX ET INTERMÉDIAIRES

C.G.1 RESPECT DES ORIENTATIONS

- C.I.1 Le matériel fait appel à une démarche d'apprentissage.
- C.I.2 Le matériel favorise l'intégration des contenus notionnels dans le processus de développement des habiletés.
- C.I.3 Le matériel puise dans le vécu et l'environnement des écoliers et des élèves.
- C.I.4 Le matériel intègre l'évaluation dans le processus d'apprentissage.

C.G.2 PRÉSENCE DES CONTENUS NOTIONNELS

- C.I.1 Le matériel aborde l'ensemble des objectifs obligatoires.
- C.I.2 Le matériel véhicule l'ensemble des contenus notionnels nécessaires.
- C.I.3 Le matériel propose une progression qui reflète celle du programme.
- C.I.4 Le matériel propose des contenus actuels, exacts et objectifs.

C.G.3 ADAPTATION AUX CONDITIONS DE LA PRATIQUE

- C.I.1 Le matériel tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire.
- C.I.2 Le matériel tient compte des ressources physiques et financières du milieu.
- C.I.3 Le matériel favorise la relation pédagogique.

C.G.4 ADÉQUATION FORMELLE

- C.I.1 Le matériel a une facture adéquate.
- C.I.2 Le matériel a une mise en page adéquate.
- C.I.3 Le matériel est composé et imprimé de façon adéquate.